



Auch, le 3 novembre 2023

FICHE PRESSE

Discours de Philippe Dupouy, Président du Département Séance de l'Assemblée départementale le 3 novembre 2023

« Mes chers collègues,

Nous allons examiner ce matin la Décision Modificative N°1 de l'exercice 2023. Elle sera pour moi l'occasion d'évoquer plusieurs inquiétudes, et de saluer le caractère anticipatoire et prudentiel de notre gestion financière.

Mais je ne peux débiter cette séance sans vous demander un moment de recueillement collectif.

Mes chers collègues,

Trois ans jour pour jour, après l'émoi national qui a suivi l'assassinat sauvage du professeur d'histoire-géographie Samuel Paty, l'horreur a frappé de nouveau la communauté éducative et notre République.

Le 13 octobre dernier, Dominique Bernard, alors professeur de lettres dans le village d'Arras, a été assassiné sous le joug du terrorisme, tout comme Samuel Paty.

Un individu se réclamant du Jihad islamiste est venu brutalement nous rappeler que notre pays est toujours sous la menace terroriste.

Ce drame vient s'entrechoquer avec l'actualité tragique du proche orient, où les attaques terroristes du Hamas ont visé et continuent de viser, avec barbarie, des civils Israéliens.

Si la défense est légitime de la part d'Israël, elle ne peut pas s'apparenter à une vengeance aveugle, ni à une punition collective. Et nous savons combien ce conflit est vécu dans notre pays avec intensité et passion.

Il est donc important d'avoir une parole responsable d'apaisement.

Nous devons nous hisser collectivement à la hauteur des évènements en évitant à tout prix de sombrer dans une spirale infernale de haine qui amènerait notre pays à perdre ses valeurs, qui font pourtant toute sa force.

Ces drames nous appellent à faire bloc et à rester unis et solidaires, pour ne pas tomber dans le piège de la division.

Faire bloc, c'est, en ce moment douloureux en particulier, nous tenir aux côtés du corps enseignant. Etre aux côtés de celles et ceux qui font tenir l'école à bout de bras. Une école pourtant, déjà en grande difficulté.

Les fanatiques ne choisissent pas leur cible au hasard.

L'école est le pilier de notre République, parce qu'elle forme des citoyens libres, parce qu'elle permet de s'émanciper de tous les déterminismes.

Plus que jamais raisonnent les mots de Jean-Jaurès dans sa lettre adressée aux instituteurs : « Vous tenez en vos mains, l'intelligence et l'âme des enfants. Ils seront citoyens et doivent savoir ce qu'est une démocratie libre. Ils seront hommes, et il faut qu'ils sachent quelle est la racine de toutes nos misères : l'égoïsme aux formes multiples ; le principe de notre grandeur et la fierté unie à la tendresse. »

Mes chers collègues,

Je vous invite à respecter une minute de silence pour rendre hommage à Dominique Bernard, assassiné parce que professeur, et à travers lui, à l'ensemble de la communauté éducative.

Je vous remercie.

Avant de débiter nos travaux, je souhaitais donc revenir sur le projet de décision modificative numéro 1, qui, comme je l'indiquais précédemment, s'équilibre entre inquiétudes et anticipations. Inquiétudes légitimes, car comment ne pas évoquer le contexte économique, climatique mais aussi social, dans lequel se retrouve notre nation, et même, au-delà.

La guerre russe en Ukraine, l'explosion des coûts de l'énergie, le dérèglement climatique, la baisse du pouvoir d'achat...

A ces augmentations du coût global de la vie, s'ajoutent des mesures de régressions sociales, de déconsidération de nos institutions, et une démocratie fragilisée, voire bâillonnée.

Aux côtés des Présidents des Départements de Gauche, nous avons alerté sur la situation tendue qui pèse sur nos institutions, notamment causée par un désengagement constant de la part du Gouvernement, et plus particulièrement, concernant notre première compétence, la solidarité des territoires.

Et ce sont nos enfants les premières victimes du délitement de nos services publics.

Prenons un exemple concret.

Le Gers, comme nombre de Départements, alerte depuis trop longtemps sur les conséquences du manque structurel d'action envers la protection de l'enfance.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, avec près de 3.5 Millions d'euros supplémentaires inscrits dans cette décision modificative, le budget enfance et famille est le plus lourdement impacté, le portant au total, à 42.3M€.

Vous l'aurez compris, cette hausse globale des dépenses de 9.7M d'€ est majoritairement imputable aux actions de l'État dont le carcan sur les finances départementales se fait de plus en plus étouffant.

Ce qui nous contraint à consommer l'ensemble des réserves de droits de mutations à titre onéreux (DMTO) constituées l'an dernier. Des DMTO qui ont brutalement chuté de 10.5M€ en comparaison au produit perçu en 2022.

Et si certaines réformes sont salutaires et nécessaires, comme la revalorisation des rémunérations du personnel soignant ainsi que la hausse du SMIC et du RSA, celles-ci ne doivent pas se faire sans contrepartie financière de la part de l'État !

J'ai alerté le Gouvernement à maintes reprises concernant la perte d'autonomie fiscale de notre département, compensée par des calculs alambiqués de fractions de TVA à partir d'indices qui n'ont de synthétique que le nom.

Nous sommes donc pris en tenaille par l'État qui nous contraint à augmenter nos dépenses de fonctionnement tout en nous privant des leviers fiscaux qui permettraient de compenser cette hausse.

Une hausse des dépenses qui se justifie également par des actions d'urgence rendues impératives suite aux dégradations causées par les intempéries de cet été sur la voirie départementale.

Enfin, cette décision modificative présente également des dépenses liées à la participation ou à la prise d'initiative du Département, vers des projets structurants et d'avenir pour notre territoire,

que sont : le projet de Ligne à Grande Vitesse Bordeaux – Toulouse, la finalisation de la mise en 2x2 voies de la RN124, et enfin, la création de la première SEM Energies gersoise.

Un projet inédit qui se veut dans la continuité de la politique environnementale portée par le Département depuis plusieurs années, et qui désormais, évolue pour répondre à l'enjeu prioritaire dans ce mandat : l'adaptation au changement climatique.

Notre 1ère Vice-Présidente, Céline Salles, vous présentera la SEM par la suite, mais pour ma part, je tenais à la remercier ainsi que nos services, dont Delphine Pujos à la manœuvre technique, pour le travail titanesque réalisé. Un travail qui se couronne par un partenariat de qualité avec Territoire d'Energies, dont je souligne la présence ce matin de Monsieur le Président, Messieurs les Vices-Présidents et Monsieur le Directeur.

Messieurs, je tenais à vous remercier et à vous assurer une nouvelle fois, de toute ma volonté à rendre notre collaboration efficiente, au service d'un territoire, du Gers, de ses acteurs et de ses habitants.

Le Gers prend son destin en main et même s'il est urgent d'engager une réflexion sur le système de financement des départements, aujourd'hui à bout de souffle, je veux rappeler toute la détermination de notre Assemblée à poursuivre des politiques publiques au service des Gersoises et des Gersois.

Les évènements quotidiens que j'ai énumérés précédemment, nous bousculent et nous inquiètent bien sûr, mais ils ne doivent pas nous conduire à la résignation, mais bien, au devoir collectif d'agir face aux tensions d'aujourd'hui, pour assurer demain.

C'est pourquoi, je souhaitais rebondir sur l'aspect anticipatoire et prudentiel de notre gestion financière, qui nous permet de tenir le cap cette année.

Aussi, je tenais à saluer la qualité du travail effectué par nos services, sous l'égide du Directeur Général des Services.

Dans le contexte récurrent de tension sur les budgets des départements, cette capacité à évaluer au plus près de la réalité, nos dépenses et nos recettes est un atout pour notre collectivité.

Pour autant, le caractère imprévisible et non concerté des décisions étatiques mais aussi, le dérèglement climatique, nous conduisent aujourd'hui à une évolution de 2.7% des dépenses par rapport au Budget Primitif.

Mes chers collègues,

Si je devais conclure avec un message optimiste, si j'ose dire, j'inviterais notre Assemblée à croire que tout est encore possible, car notre engagement collectif s'adressant au Gers et à ses habitants, nous avons le devoir d'actionner l'ensemble des leviers que nous possédons encore, même s'ils se réduisent, pour répondre aux besoins de nos concitoyens.

La reconstruction qui s'annonce devra donc, plus que jamais, s'inscrire dans une volonté de développement de nos territoires, alliant environnement, démocratie et économie.

Et je souhaite œuvrer positivement, activement et collectivement à la définition d'un modèle soutenable de développement des nouvelles transitions, primordiales pour notre avenir.

Mes chers collègues, je n'irai pas plus loin dans la démonstration et vous propose de débiter le débat de notre Décision Modificative n°1. Je vous remercie. »

- Philippe Dupouy, Président du Département du Gers.